

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 17 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Jean Claude RAYMOND, Maire, a pris les décisions suivantes :

**ARRET N°3 DU PROJET DE REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

- Tire le bilan de la concertation et arrête le projet n°3 de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération.

- Précise que le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis aux personnes publiques et à leur demande, aux communes limitrophes.

- Précise que ce nouveau projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme fera l'objet d'un examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées (PPA).

- Précise que l'ensemble du projet de révision allégée arrêté, accompagné du procès-verbal de la réunion d'examen conjoint, sera ensuite soumis à l'enquête publique par Le Maire.

La présente délibération sera affichée en Mairie pendant un mois, mise à disposition du public aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie, un avis d'information sur le site internet de la commune.

**TARIFS LOCATION MATERIEL DE VOIRIE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Appliquer à compter du 18 novembre 2020, dans les situations où la sécurité publique est mise en cause les tarifs ci-après :

**MATERIEL DE VOIRIE :**

Location gratuite la première semaine

A partir du 8<sup>ème</sup> jour :

Location d'une barrière de voirie : 7.00 € /semaine

Location d'un panneau de police : 9.00 € / semaine

Location feux tricolores : 630 €. la paire / mois

Remplacement d'une barrière détruite : 100 €

Remplacement d'un panneau de police : 130 €

Mise en place de matériel par les services de la voirie communale : 30 € par heure

Reprise de matériel par les services de la voirie communale : 30 € par heure

**REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

Immobilisation du Domaine Public : 0.50 € /m<sup>2</sup>/semaine

**BUDGETS PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT 2020 DECISIONS MODIFICATIVES**

Donne son accord pour des ajustements de crédits en vue de règlements aux budgets général et assainissement 2020.

**AUTONOMIE FINANCIERE DES BUDGETS ASSAINISSEMENT ET SPANC**

De doter le budget Assainissement et le budget SPANC de l'autonomie financière, c'est-à-dire de leur propre compte bancaire à partir du 1er janvier 2021.

**ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES:**

Admission en non-valeur des titres énumérés dans des états communiqués par la Trésorière pour un montant total de 50.23 € et prélèvement de ces dépenses sur les budgets 2020.

**FORMATION DES ELUS**

Adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.

**REFERENTS « PLANTES INVASIVES »**

Nomme élus référents « plantes invasives » : Mme Pascale CHAVANNE, et M. BURELLIER Jean-Michel.

**CONVENTION PORTANT SUR LES CONDITIONS DE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX AVEC LA TRESORERIE**

Approuve la convention de recouvrement des produits locaux avec la trésorerie et autorise M. le Maire à la signer.

**COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS DECISION PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**Décision du 2/11/ 2020 : Marché de travaux réaménagement et mise en accessibilité des toilettes publiques**

Décide de choisir les offres suivantes :

\* Lot n° 1 « Terrassement Maçonnerie Réseaux Aménagement extérieur » : CHEVALIER FILS, 350, route de Roanne 42260 SAINT GERMAIN LAVAL offre d'un montant de 8 221.67 €. HT.

\* Lot n° 2 « Traitement de charpente » : SARL LAMBERT TRAITEMENTS 54, rue de Verdun, 42110 FEURS, offre d'un montant de 500.00 €. HT.

\* Lot n° 3 « Menuiseries extérieures alu vitrées » : SARL GOUTORBE Pré-Porchon 42440 – LES SALLES, offre d'un montant de 6 014. €. HT.

\* Lot n° 4 « Menuiseries intérieures Bois Cloisons composites cabines» : SARL GARDETTE , 1715 Route de Villemontais 42155 - LENTIGNY d'un montant de 5 560.00 € HT.

\* Lot n° 5 « Plâtrerie isolation peinture» : SARL VIETTI Christophe, Rue de Thiers 42430 ST JUST EN CHEVALET d'un montant de 3 387.40 € HT.

\* Lot n° 6 « Carrelage Faiences» : SARL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION ZA Pré Giraud 42130 BOEN d'un montant de 3 599.85 € HT.

\* Lot n° 7 « Peinture de façades» : SARL VIETTI Christophe, Rue de Thiers 42430 ST JUST EN CHEVALET d'un montant de 2 448.42 € HT.

\* Lot n° 8 « Plomberie Sanitaires» : Ets PETAUD Stéphane, Les Merles 42260 SAINT GERMAIN LAVAL d'un montant de 6 252.00 € HT.

\* Lot n° 9 « Electricité» : Electricité BOURGIER SARL, 304, Rue Nationale 42260 SAINT GERMAIN LAVAL d'un montant de 2 773.60 € HT.

Le conseil prend acte de cette décision qui n'appelle aucune remarque de la part de l'assemblée.